

QUI SOMMES-NOUS ?

Le dispositif d'intervention et d'observation pluridisciplinaire (DIOP) est géré par la Fondation Jeunesse et Familles et l'Association de la Maison des Jeunes. Cinq professionnels interviennent dans le canton de Vaud, sur demande du Service de Protection de la Jeunesse, de l'Office des curatelles et tutelles professionnelles (OCTP) ou du Tribunal des Mineurs (TM). Vingt places sont à disposition.

L'objectif principal du dispositif est de tenter de créer un lien avec des adolescentes et adolescents traversant de grandes difficultés personnelles et sociales.

PUBLIC CIBLE

Le DIOP s'adresse à des jeunes de 14 à 18 ans pour lesquels les services placeurs ont des difficultés à trouver des réponses adaptées.



NOTRE MISSION

Le DIOP propose un accompagnement de type bas seuil.

Il se fonde sur la construction d'un lien de confiance entre le professionnel et le jeune afin que ce dernier puisse devenir ou redevenir acteur de sa propre vie.

Le DIOP s'efforce de prendre en compte la particularité des situations qui lui sont confiées, en partenariat avec les autres professionnels déjà impliqués et le milieu d'appartenance du jeune. Le travail de proximité et l'intensité du suivi sont les éléments-clés qui caractérisent le DIOP.



INTERVENTION

Le DIOP ne dispose pas de lieu d'accueil. Le professionnel se déplace sur le lieu de vie du jeune (à son domicile, à l'école, dans la rue, etc.). La fréquence d'intervention dépend de la particularité de la situation.

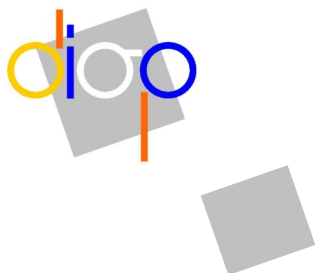
ADMISSION

La demande d'admission est faite par le représentant du service placeur en charge du dossier. Celle-ci doit être validée par le responsable de l'ORPM (Office Régional de Protection des Mineurs). Elle est ensuite soumise à l'UPPEC (Unité de Pilotage des Prestations Contractualisées) qui, après validation, la transmet au DIOP. Dès lors, ce dernier se charge d'organiser une séance d'admission à l'issue de laquelle une décision est prise.



DUREE ET SUIVI

Le jeune est suivi durant neuf mois. Une synthèse, faisant l'objet d'un document écrit, est organisée tous les trois mois en présence d'un représentant du service placeur. Une prolongation de trois mois peut parfois être envisagée d'entente entre les partenaires.



CONTACT

Région NORD :

Zoé Giroux 079/413.49.99
Zoe.giroux@ffnet.ch

Région OUEST :

Clyves Tavazzi 079/729.37.98
clyves.tavazzi@ffnet.ch

Région EST :

Daniel Keller 079/728.83.98
daniel.keller@mdj.ch

Région CENTRE :

Sébastien Waridel 079/410.10.95
sebastien.waridel@mdj.ch

Responsable d'Unité :

Elisabeth Mai 079/737.84.96
elisabeth.mai@mdj.ch

Fondation Jeunesse et Familles

Sous la Direction de
Séverine Peccatus
Chemin des Champs-Courbes 25a
1024 Ecublens
Tél. 021/644.20.30
Email : info@ffnet.ch

Association de la Maison des Jeunes

Sous la Direction de
Christophe Berthet
Chemin d'Entre-Bois 1
1018 Lausanne
Tél. 021/643.11.51
Email : administration@mdj.ch



UNE PRESTATION PROPOSEE PAR:

La Fondation
Jeunesse et Familles



L'Association de
la Maison des Jeunes

